

Montréal, le 9 avril 2021

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Jean-Philippe Therriault
Fasken Martineau DuMoulin
Tour de la Bourse, bureau 3700
800, rue du Square Victoria
Montréal (Québec) H4Z 1E9

**Objet : Énergir – Demande concernant la mise en place de mesures relatives
à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable
Dossier de la Régie : R-4008-2017**

Maître Therriault,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance du 8 avril 2021 requérant un délai additionnel pour le dépôt de la preuve de la FCEI dans le cadre du dossier susmentionné.

Compte-tenu des motifs invoqués, la Régie accorde à la FCEI le délai demandé et attendra donc le dépôt de sa preuve au plus tard **le 13 avril 2021 à 12h**.

Veuillez agréer, Maître Therriault, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl